

## Conditions financières applicables (février 2018)

Les prix de référence sont les prix européens, supérieurs aux prix français. Ces prix étant inférieurs au prix garanti dans nos contrats à l'exception du 1.05A offre de base, les prix de reprise pratiqués par Revipac seront donc les suivants :

- PCNC\*

Collectivités territoriales ayant choisi l'offre de base

- 5.02A : 60 €/t (prix « européen » de référence 57,80 €/t > prix « français » 49,11 €/t)
- 1.05A : prix « européen » de référence 78,40 €/t > prix « français » 77,18 €/t

Collectivités territoriales ayant choisi la variante (contrat de 5 ans)

- 5.02A : 80 €/t (prix « européen » de référence 57,80 €/t > prix « français » 49,11 €/t)
- 1.05A : 100 €/t (prix « européen » de référence 78,40 €/t > prix « français » 77,18 €/t)

**Important :** les collectivités territoriales n'ayant pas encore effectué leur choix de reprise bénéficient des conditions de reprise du barème F offre de base.

- PCC\*\*

Le prix du 5.03A est forfaitaire et fixé à 10 €/t.

\* PCNC : tous les emballages à base de papier-carton hors ceux qui relèvent du standard PCC

\*\* PCC : tous les emballages dont la structure est constituée de plusieurs couches de matériaux différents qui sont étroitement ou intimement liées entre elles.

*N.B. : sont également classifiés complexes les emballages dont la structure est composée de papier-carton sur lequel a été déposée une couche d'un autre matériau lorsque cette couche représente plus de 15% en poids.*

## L'extranet est à votre service

Le site extranet est désormais en ligne et vous pouvez télécharger tous les éléments nécessaires à la vie de votre contrat (notamment éléments de facturation, attestations de recyclage).

**Important :** si vous ne disposez pas de vos identifiants, n'hésitez pas à nous contacter.